

Article R4453-16 du Code du travail

Date de mise à jour : 7 Mars 2025

Notre analyse

Dans les lieux de travail où les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des niveaux de champs électromagnétiques :

- Dépassant les valeurs déclenchant l'action : l'employeur doit mettre en place une signalisation spécifique et appropriée et doit éventuellement limiter leur accès s'il y a lieu ;
- Dépassant les valeurs limites d'exposition : l'employeur doit restreindre ou en contrôler l'accès.

Lorsqu'en dépit de ces mesures de prévention, l'exposition d'un travailleur dépasse les valeurs limites d'exposition, l'employeur doit :

- Immédiatement prendre des mesures pour réduire l'exposition à un niveau inférieur à ces valeurs limites ;
- Déterminer les causes du dépassement afin d'adapter en conséquence les mesures de protection et de prévention ;
- Informer le comité social et économique et l'inspection du travail en précisant les circonstances, les causes présumées et les mesures envisagées pour éviter le renouvellement de ce dépassement.

Article R4453-16 du Code du travail

Lorsqu'en dépit des mesures de prévention mises en œuvre en application de la présente section, l'exposition d'un travailleur dépasse les valeurs limites d'exposition, l'employeur :

1° Prend immédiatement des mesures pour réduire l'exposition à un niveau inférieur à ces valeurs limites ;

2° Détermine les causes du dépassement des valeurs limites d'exposition et adapte en conséquence les mesures de protection et de prévention en vue d'éviter tout nouveau dépassement ;

3° Informe le comité social et économique ainsi que l'agent de contrôle de l'inspection du travail mentionné à l'article L. 8112-1 en précisant les circonstances, les causes présumées et les mesures envisagées pour éviter le renouvellement de ce dépassement.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Dossier – champs
électromagnétiques –
réglementation

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Dossier INERIS – Qu'est-ce
qu'un champ
électromagnétique ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Fiche RTE - Qu'est-ce
qu'un champ
électromagnétique ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil